

FOCUS ON DIAMOND



LE **PILLAGE** DES **RESSOURCES** **NATURELLES** EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU **CONGO**



Debriefing

BIENVENUE DANS CE CARNET !

**Si vous lisez ceci, c'est que vous arrivez peu à peu à la fin de l'aventure...
Ce carnet vous propose une trame standard de debriefing du jeu qu'il vous est possible de moduler selon vos objectifs.**

- I. Il est question dans un premier temps d'évaluer la partie de jeu. Qui a gagné ? Pourquoi ? La notion de « qu'est-ce que gagner ? » pourra alors être abordée.
- II. Dans un deuxième temps, il s'agira d'analyser la partie de jeu du point de vue des comportements des élèves : quels ont été les comportements, les réactions, quelles ont été les décisions prises ? Ont-il-elle-s pris leurs décisions en fonction de leur éthique personnelle, ou du supposé caractère du personnage interprété ? Cette étape demande une prise de recul des élèves par rapport à la partie.
- III. Dans un troisième temps, on tentera de distinguer les éléments fictifs du jeu de la réalité. En effet, ce jeu est avant tout ludique ; pour conserver cette dimension, certains éléments ont pu être caricaturés. Les relations entre acteur·rice-s étaient-elles réalistes ? Il sera également intéressant de questionner les élèves, et de récolter leurs impressions sur la crédibilité du jeu.
- IV. Le quatrième temps sera celui de la réflexion : quelles sont les questions qui restent ? Cela permettra d'introduire quelques notions et concepts complémentaires qui permettent de pousser un peu plus loin la réflexion sur la réalité du commerce du diamant en République démocratique du Congo. Encore une fois, c'est selon la matière et l'objectif de votre cours que vous déciderez des concepts à aborder. La question des tentatives de solution et des alternatives pourra être introduite à travers l'exposition de quelques initiatives existantes.

- V. Viendra alors le temps de la responsabilisation de l'élève en tant que citoyen·ne. En effet, chacun·e a un rôle à jouer et les élèves doivent prendre conscience qu'il-elle-s ne sont pas en dehors de la problématique. À leur échelle, les élèves en font bel et bien partie !
- VI. Pour finir, quelques idées de travaux vous seront suggérées. Nous pensons que proposer aux élèves un travail à réaliser en groupe ou individuellement permettra d'ancrer véritablement le sujet chez eux-elles.

I. Qui a gagné ?

Il est intéressant de commencer le debriefing en se remémorant la partie. Chaque partie est différente, et les interprétations des élèves peuvent être diverses ; voilà pourquoi un état des lieux et une mise en commun des réflexions des élèves sont importants. Dans cette partie, les notions d'éthique, de responsabilité, d'appât du gain, etc., peuvent être abordées.

Généralement, le « classement » en termes de ressources qui résulte d'une partie est toujours à peu près le même : la multinationale gagne et le creuseur perd. Néanmoins, si un résultat tout autre apparaît à la fin de la partie, ce n'est pas grave. Demandez à vos élèves s'il-elle-s pensent que cela est fidèle à la réalité, et comment, selon eux-elles, la partie a abouti à ce résultat.

Voici quelques questions que vous pourriez leur poser pour lancer le débat :

-  Qui a gagné ? Qui a perdu ? Y a-t-il un ou plusieurs groupes perdants ?
-  Durant la partie, y avait-il des ex-aequo ?
-  Pourquoi/comment un ou plusieurs groupes a/ont-il/s gagné ?
-  Qu'ont-ils gagné ? De l'argent ? Du pouvoir politique ? Une bonne réputation ? Des meilleures conditions de vie ?
-  Qu'est-ce gagner ? Y a-t-il diverses manières de gagner ?
-  À quel prix souhaite-t-on gagner ?

II. Les comportements

Cette phase du debriefing implique une prise de recul par rapport à la partie. Vous pouvez proposer aux élèves de s'interroger sur les comportements qu'il-elle-s ont eus à l'heure de faire des choix et de négocier. Attention, le but n'est pas de condamner certains comportements, mais de provoquer une prise de conscience chez les élèves.

Quels comportements sont apparus ?

-  Quelles ont été les motivations des élèves ?
-  Ont-il-elle-s joué le jeu à fond, en incarnant complètement leur personnage ? Ou ont-il-elle-s gardé à l'esprit qu'il-elle-s étaient en face de leurs camarades de classe ?
-  Les élèves ont-il-elle-s suivi les objectifs relatifs à leur personnage uniquement, ou ont-il-elle-s agi pour d'autres raisons ? Ont-il-elle-s agi dans le sens d'un intérêt commun ?

Comment déchiffrer les comportements ?

-  Comment expliquer certains comportements ? Étaient-ils inconscients ?
-  Les élèves se sont-il-elle-s tellement impliqué-e-s dans le jeu qu'il-elle-s ont du mal à expliquer les raisons de leurs choix ?
-  Les élèves ont-il-elle-s privilégié leurs opinions et croyances personnelles au détriment du caractère supposé de leur personnage ?

Quelles sont les réactions des élèves à leurs propres comportements et à ceux des autres ?

-  Les élèves s'étonnent-il-elle-s de certains agissements ou arguments utilisés lors de la partie ?
-  Les élèves s'indignent-il-elle-s face à certains comportements peu éthiques ?
-  Les élèves trouvent-il-elle-s normal d'avoir pris des décisions peu diplomatiques, étant donné qu'il-elle-s incarnaient un personnage ?
-  Auraient-il-elle-s agi différemment, s'il-elle-s avaient joué en leur propre nom et non en incarnant un personnage ?

III. Fiction ou réalité ?

Certains éléments et situations du jeu ont été simplifiés, voire caricaturés, pour faciliter la compréhension de la situation complexe de l'industrie diamantaire en République démocratique du Congo, et pour conserver la dimension ludique du jeu. Il peut être intéressant de débattre avec les élèves de la crédibilité du jeu, et de distinguer les éléments de fiction des éléments plus réalistes. Pour vous accompagner dans ces réflexions, n'hésitez pas à consulter le dossier pédagogique « Derrière nos écrans : les enjeux de l'exploitation minière. Zoom sur la République démocratique du Congo » réalisé par la Commission Justice et Paix (2019).

Voici une série de questions que vous pourriez poser à vos élèves pour lancer le débat :

-  La frontière entre réalité et fiction était-elle perceptible durant la partie ?
-  Les situations leur ont-elles paru crédibles, ou leur ont-elles semblé fantaisistes ?
-  Tou-te-s les acteur-ric-e-s sont-il-elle-s présent-e-s en même temps lors d'un conflit ?
-  Tou-te-s les acteur-ric-e-s peuvent-il-elle-s rencontrer n'importe quel-le autre acteur-ric-e, et cela quand il-elle-s le souhaitent ?
-  Tou-te-s les acteur-ric-e-s ont-il-elle-s la possibilité de négocier ? Ont-il-elle-s tou-te-s le même poids dans les négociations ?
-  Tou-te-s les acteur-ric-e-s peuvent-il-elle-s être vainqueur-euse-s à la fin de la partie ? En est-il de même dans la réalité ?

IV. Pour aller plus loin...

Après ces réflexions, peut-être reste-t-il encore des zones d'ombre ? Il s'agira ici de faire un tour de table des questions des élèves restées sans réponse. Ces notions ne sont pas à transmettre à tout prix ; il s'agit de pistes pour aller plus loin. Sans les aborder toutes dans les détails, elles constituent une base solide pour répondre aux questions des élèves et pour introduire quelques éléments clés du jeu. Elles peuvent être complétées par d'autres publications de la Commission Justice et Paix comme l'outil pédagogique « Derrière nos écrans : les enjeux de l'exploitation minière. Zoom sur la République démocratique du Congo » (2019) ou « Diamant de sang : quelle responsabilité pour la Belgique ? » (2019).

1. Quelques notions supplémentaires

L'exploitation minière en République démocratique du Congo a de nombreuses conséquences sur la population et l'environnement. Ces dernières sont rarement chiffrées et évaluées. En effet, les pays producteurs de ressources minières et les entreprises valorisent principalement les bénéfices économiques de ces activités mais ne comptabilisent pas les dommages engendrés par celles-ci, ce qui pourrait considérablement modifier le prix des minerais. C'est ce qu'on appelle les **externalités négatives**.

a) Conflits et ressources naturelles

Si l'on ne peut pas établir de lien de causalité automatique entre la présence de ressources et l'émergence de conflits, la présence de ces dernières tend toutefois à augmenter significativement le risque de tensions et donc de potentiels conflits. Comment comprendre ce lien ? Pourquoi, et surtout comment, la présence de ressources alimente-t-elle des conflits ?

La présence de ressources naturelles augmente le risque d'apparition d'un conflit dans la mesure où ces dernières seront synonymes d'enrichissement pour les personnes qui les exploitent. La valeur des ressources minières sur le marché mondial, conjuguée à leur disponibilité limitée et à leur accessibilité parfois

difficile, confèrent à ces dernières une valeur importante. Leur simple présence va donc susciter les convoitises et bien souvent exacerber des tensions entre les différent-e-s acteur-ric-e-s qui vont vouloir contrôler leur exploitation et se les approprier pour en tirer des bénéfices. La compétition entre les acteur-ric-e-s peut être régulée sereinement par un système de répartition équitable, ou grâce à un système législatif juste et performant. Toutefois, comme c'est par exemple le cas en République démocratique du Congo, le système ne permet pas toujours de réguler pacifiquement les intérêts concurrentiels entre les acteur-ric-e-s en présence. C'est là qu'apparaissent les conflits.

Si la présence de ressources augmente le risque de déclenchement des conflits, elle a également une influence sur leur intensité, leur durée, et peut contribuer à la reprise de certains conflits pacifiés. Les acteur-ric-e-s qui contrôlent l'exploitation des ressources pourront bénéficier de revenus importants. Cet argent permettra ensuite de pouvoir acheter des armes pour pouvoir continuer à asseoir leur pouvoir, leur autorité, et ainsi garder mainmise sur les ressources.

En République démocratique du Congo, le lien entre l'exploitation des ressources et la présence de conflits se vérifie particulièrement. La présence de ressources alimente un conflit silencieux qui déstabilise la région des Grands Lacs depuis de nombreuses années. Le chaos qui s'observe dans la région crée un cadre de vie très dur pour les populations, qui sont les premières victimes de cette exploitation anarchique et intensive des ressources. En effet, les épisodes de violences, les incursions des groupes armés dans les villages (avec les pillages ou encore les violences sexuelles massives) poussent régulièrement les populations à fuir leur habitation. Le tissu social est détruit et nuit gravement à la coexistence pacifique des populations. Ceci amenuise davantage encore la possibilité d'une stabilisation et d'une pacification de la région à moyen terme.

Remarque : si les conflits peuvent être considérés comme une conséquence directe de l'exploitation des ressources naturelles, les violations des droits humains, les violences sexuelles, les déplacements de population et les crises humanitaires sont quant à elles des conséquences indirectes – qui modifient les structures humaines et environnementales sur le long-terme.

Repères :

- ◇ Comment l'exploitation des ressources naturelles influence-t-elle le risque de conflits dans une région donnée ?
- ◇ En République démocratique du Congo, comment l'industrie minière influence-t-elle la durée et l'intensité du conflit qui sévit à l'Est ?
- ◇ Quelles sont les conséquences humaines très concrètes de ces conflits pour les populations ?

b) Qu'entend-t-on par bonne gouvernance ?

Les conséquences négatives de l'exploitation des ressources naturelles ne peuvent être endiguées que par une volonté politique forte, le respect de l'état de droit, ou encore par ce que l'on appelle la bonne gouvernance.

Utilisée à tort et à travers, cette expression change de sens en fonction de l'origine, de la profession ou encore des affinités politiques de la personne qui l'utilise. Il est donc très compliqué de donner une définition type de ce qu'est la bonne gouvernance. Toutefois, voici une explication générale du concept : la gouvernance, c'est **la manière dont les gouvernements gèrent les ressources sociales et économiques d'un pays**. Si celles-ci sont gérées de façon honnête, équitable, efficace, transparente et responsable par les divers paliers du gouvernement, on parlera alors de « bonne gouvernance ». La bonne gouvernance, c'est donc la bonne gestion pour le **bien commun** et non pour le profit de quelques-uns :

« La bonne gouvernance est un élément clef de la façon dont les ressources naturelles profitent à certains pays et nuisent à d'autres. Elle consiste à établir et appliquer, de manière consistante, les règles et mécanismes qui obligent le gouvernement à rendre des comptes et à être transparent vis-à-vis des citoyens. Cela concerne notamment la façon dont les transactions sont entreprises avec les investisseurs/partenaires internationaux, ainsi que sur la proportion et la répartition des revenus générés par l'exploitation minière¹ ».

1- Collier P. et C. Laroche, "Harnessing Natural Resources for Inclusive Growth Natural Resources Do Not Need to Be a Curse", *International Growth Centre Policy Brief*, 2015.

Une question intéressante à se poser est la suivante : n'existe-t-il qu'un seul modèle de bonne gouvernance ? Le modèle occidental ? Les institutions gouvernementales des pays occidentaux sont-elles, ou devraient-elles être, des « modèles » pour les pays non-occidentaux ? Il est important de faire comprendre que cette notion de « bonne gouvernance » doit être abordée de manière relative. Elle doit être envisagée non pas exclusivement de notre point de vue occidental mais du point de vue du pays concerné. Une chose est néanmoins certaine, la bonne gouvernance est une nécessité pour que les ressources naturelles profitent au développement durable d'un pays et à l'amélioration des conditions de vie des citoyen-ne-s.

Repères :

- ◇ Qu'est-ce qu'un état de droit ?
- ◇ N'existe-t-il qu'un seul modèle de bonne gouvernance ?
- ◇ En République démocratique du Congo, connaît-on un état de droit, une stabilité politique, une efficacité des pouvoirs publics et une maîtrise de la corruption ?

c) Sécurité et souveraineté alimentaire

La **sécurité alimentaire** est définie comme l'accès, à tout moment, pour chaque individu, à une nourriture quantitativement et qualitativement suffisante pour mener une vie saine et active en tenant compte de ses habitudes alimentaires.

La **souveraineté alimentaire** va plus loin. C'est le droit des peuples à définir leurs propres politiques en matière d'alimentation et d'agriculture, de protéger et de maîtriser leur agriculture et de s'engager dans le commerce.

La population congolaise, et plus particulièrement dans l'Est, traverse une crise alimentaire aigüe : entre 2017 et septembre 2019, on est passé de 8 millions de personnes se trouvant dans une situation d'insécurité alimentaire grave à près de 16 millions. Cela s'explique par différentes raisons. Tout d'abord, les paysan-ne-s ne peuvent pas accéder à leurs terres ou bien ne peuvent accéder

aux marchés pour vendre leurs produits – soit en raison de l’indisponibilité des terres, soit en raison des conflits liés à l’extraction des ressources qui poussent les populations à fuir (et qui ne peuvent donc plus cultiver) et/ou de l’insécurité qui les empêche de se rendre aux champs pour cultiver. Ensuite, la pollution liée à l’exploitation minière a des conséquences importantes sur les ressources alimentaires disponibles. Différentes pollutions environnementales (eau, terre, air) engendrent une baisse de la productivité des sols (céréales), des rivières (poissons) et du bétail (viande, produits laitiers). Même après l’arrêt des activités d’une mine, les terres, les ressources halieutiques et le bétail restent contaminés pendant de longues années. Les familles agricultrices ne peuvent donc plus se nourrir et vivre de la vente de leurs produits. Elles sont ainsi contraintes à l’achat de biens de consommation courante (céréales, sucre, légumes, etc.) provenant d’autres régions ou de l’étranger, ainsi que d’eau potable en bouteille – puisque celle des cours d’eau est devenue impropre à la consommation, ce qui alourdit considérablement leur budget.

Ces notions peuvent paraître totalement abstraites dans un pays comme la Belgique, où l’accès à la nourriture est extrêmement aisé. Il est donc d’autant plus intéressant d’effectuer une comparaison avec d’autres pays.

Repères :

- ◇ Quelle est l’influence de l’exploitation minière sur la sécurité et la souveraineté alimentaire en République démocratique du Congo ?

d) La négociation

Pendant la partie de jeu, grâce aux négociations, chaque participant·e a eu la possibilité de se faire entendre et d’exposer ses arguments. Même si les différent·e·s acteur·rice·s ne partent pas avec les mêmes ressources au départ, les négociations permettent aux plus faibles d’acquérir plus de diamants. La négociation est un élément essentiel dans la résolution des conflits. Malheureusement, les négociations entre toutes les parties prenantes, de forces souvent inégales, sont très rares et difficiles à organiser. Il est donc intéressant de se questionner sur ce principe de négociation.

Repères :

- ◇ Quels sont que les acteur·rice·s qui doivent absolument être présent·e·s lors d’une négociation ? Y a-t-il des acteur·rice·s que l’on peut se permettre de ne pas inclure ?
- ◇ Comment s’assurer que tou·te·s les acteur·rice·s auront la possibilité de négocier ?
- ◇ Comment s’assurer qu’il·elle·s auront le même poids dans la négociation ?
- ◇ Peut-on s’assurer d’aboutir à un accord ?

2. Initiatives

Heureusement, depuis quelques années, le lien entre les actions des entreprises et leurs impacts sur les droits humains et l’environnement est de plus en plus mis en évidence. Peu à peu, des initiatives et des législations politiques se mettent en place pour responsabiliser les entreprises sur la traçabilité et la provenance des matériaux qu’elles utilisent ainsi que les conditions de production de leurs produits. Ces initiatives prônent une gestion des ressources naturelles mieux contrôlée et destinée à profiter aux populations locales. Ce sont donc des germes d’espoir pour l’avenir. Il est important de faire comprendre aux élèves que des solutions existent et qu’elles peuvent être mises en place à différents niveaux géographique et de pouvoir (national, régional, international). Voici quelques exemples liés à l’exploitation minière, dont les trois premiers sont des initiatives spécifiquement liées aux diamants, et les trois suivants sont des cadres législatifs plus larges.

a) Le processus de Kimberley

En janvier 2003, près de 50 pays se sont engagés dans un régime international de **certification des diamants**. Cette initiative vise à augmenter la traçabilité des diamants bruts afin d’empêcher, ou au moins délimiter, le commerce de ces pierres précieuses qui financent les conflits. Dans chaque pays adhérent, une instance de contrôle vérifie les envois de diamants et les

achemine dans un emballage cacheté, avec un certificat attestant la valeur et le poids de la pierre. De cette manière, il est possible de suivre le parcours des diamants depuis leur extraction de la mine. Tous les pays importateurs, dont la Belgique, qui possède le plus grand centre de diamants au monde à Anvers, sont obligés de n'accepter que des diamants dotés du certificat « processus de Kimberley ».

Bien qu'il ait représenté une bonne initiative lors de sa création, le processus connaît aujourd'hui de nombreuses limites. À titre d'exemple, son mandat est trop limité, les contrôles pas assez efficaces et il n'engage que les états – il ne responsabilise donc pas du tout les entreprises. Des diamants entachés de violations des droits humains arrivent toujours sur nos sols, notamment à travers la ville d'Anvers, plaque tournante du commerce des diamants. Pour plus d'informations sur le Processus de Kimberley, vous pouvez lire la production de la Commission Justice et Paix « Diamant de sang : quelle responsabilité pour la Belgique ? » (2019).

b) L'Initiative Diamant et Développement (Diamond Development Initiative – DDI)

La DDI est une initiative de prévention des conflits créée en décembre 2006. Elle réunit des ONG, des gouvernements et le secteur privé afin d'aider à officialiser le secteur de l'exploitation artisanale des diamants et améliorer les conditions sociales et économiques des creuseur·euse·s. Bien qu'autonome, la DDI collabore avec le processus de Kimberley, notamment à travers le groupe de travail sur la production artisanale et alluviale.

c) Le Conseil Mondial du Diamant (World Diamond Council)

Le CMD est composé d'entreprises du secteur privé et d'organisations du monde entier, engagées dans tous les secteurs du commerce du diamant, de entreprises extractives aux commerces de la vente au détail (bijoux). En tant que porte-parole de l'industrie du diamant, le CMD s'occupe de favoriser l'alignement et la responsabilité de l'industrie, préserver l'intégrité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en diamants, contribuer au système de garanties du processus et proposer des formations à l'industrie.

d) L'ébauche d'une coopération africaine en matière de ressources naturelles

Depuis quelques années, les responsables politiques des pays d'Afrique des Grands Lacs ont pris conscience de la nécessité d'une réelle coopération dans la sous-région. **Le Pacte sur la Paix, la Sécurité, la Stabilité et le Développement** (2006) dans la région des Grands Lacs sert de cadre juridique. Il a pour objectif central la création de conditions favorables à la sécurité, la stabilité et le développement au sein des états-membres. Signé par 11 états, ce pacte inclut 10 protocoles de coopération sur diverses thématiques clefs, dont notamment l'exploitation illégale des ressources naturelles finançant les groupes armés qui sévissent encore dans la région.

e) Le règlement de l'Union européenne en approvisionnement responsable (3TG)

En mars 2017, l'Union européenne a adopté le règlement pour l'approvisionnement responsable de quatre minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Le règlement prévoit ainsi l'obligation pour les entreprises européennes intervenant dans la chaîne d'approvisionnement (fonderies, raffineries) de veiller à ce que leurs importations d'étain, de tantale, de tungstène et d'or (3T + G – selon leurs initiales en anglais : tin, tantalum, tungstene, gold) **proviennent exclusivement de sources responsables et ne participent pas à des conflits.**

Bien que ce nouvel instrument représente une étape importante dans la lutte contre le commerce de « minerais de conflit » et vers une responsabilisation des entreprises importatrices, il comporte certaines limites. Par exemple, seule une petite partie des acteur·rice·s de la chaîne d'approvisionnement (raffineries, fonderies...) est concernée (environ 400 entreprises sur l'ensemble de l'Union européenne sont touchées par cette réglementation). Cela signifie que seuls les acteur·rice·s en amont de la chaîne sont concerné·e·s. Or, il s'agit là de la grande majorité des minerais qui arrivent sur le sol européen. Par ailleurs, il existe des seuils en-deçà desquels les entreprises ne sont pas soumises à la régulation européenne. Enfin, il n'existe pour l'instant aucune règle applicable et/ou sanction en cas d'infraction.

f) L'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE)

L'ITIE cherche à **renforcer les systèmes** des gouvernements et des entreprises, à **éclairer le débat public** et à **faciliter la compréhension**. À cet effet, la norme « ITIE » exige la publication d'informations sur l'ensemble de la chaîne de valeur des industries extractives, depuis l'endroit d'extraction des ressources naturelles jusqu'à la manière dont les revenus parviennent au gouvernement et dont ils profitent à la population. Il s'agit notamment de montrer comment les licences et les contrats sont octroyés et enregistrés, et d'indiquer l'identité des propriétaires réels de ces exploitations, la nature des dispositions fiscales et juridiques, les quantités produites, le montant des paiements effectués, la destination de ces revenus et la contribution du secteur à l'économie, y compris l'emploi.

La République démocratique du Congo est signataire de cette initiative. Les résultats sont toutefois mitigés et restent encore très limités aujourd'hui en raison de l'opacité qui prévaut encore sur les différents contrats d'exploitation.

V. Et moi, dans tout ça ?

Le jeu « Focus on Diamond » ne vise pas seulement la sensibilisation des jeunes, mais aussi leur responsabilisation. En général, la jeunesse se sent impuissante face à la problématique de la surexploitation des ressources naturelles, et des conséquences environnementales et humaines qui en découlent. Elle a tendance à s'écarter définitivement du problème en se disant que quoi qu'il arrive, elle ne pourra rien changer. C'est ce sentiment d'impuissance qu'il faut contester, en faisant prendre conscience aux élèves que chacun-e d'entre nous a un rôle à jouer. Mais comment ?

1. Informer et s'informer

De nombreuses personnes ignorent encore tout de la problématique de la surexploitation des ressources naturelles, et son lien avec notre consommation. Les élèves viennent d'être sensibilisé-e-s à cette problématique. À leur tour de devenir messenger-ère-s et d'en parler à leur famille et leurs ami-e-s ! Ils peuvent continuer à s'informer et à informer leurs camarades et leur école sur le sujet, et partager les informations (sur les réseaux sociaux, par exemple). Diffuser l'information est un premier pas pour faire changer les choses !

2. Consommer de manière responsable

Le meilleur déchet est celui qu'on ne crée pas. Un-e Belge change de smartphone tous les 18 mois en moyenne et rarement parce qu'il est cassé ! Nous avons tou-te-s le pouvoir de changer cette tendance : résistons aux effets de mode, au marketing et à la publicité. Sans dire « non » au smartphone, plaidez auprès des élèves pour une diminution de la consommation. Poussez-les à s'interroger et à évaluer leurs besoins réels : est-il vraiment nécessaire d'acheter la dernière nouveauté d'une grande marque ?

Certaines étapes sont à mettre en exergue pour consommer moins et mieux :

Réparer. Si un smartphone ne fonctionne plus, il peut être réparé. Même si le coût peut sembler rédhibitoire, il évite d'acheter un nouveau smartphone et de peser encore davantage sur les populations du Sud.

Réutiliser. S'il est malgré tout nécessaire d'acheter un nouveau téléphone, on peut se tourner vers les circuits de seconde main ou vers les smartphones reconditionnés. L'offre est large et variée ! On peut aussi penser à l'achat d'un Fairphone² : il s'agit du téléphone le plus éthique sur le marché.

Recycler. Mieux vaut recycler que de laisser traîner son smartphone dans un tiroir. Attention, il faut éviter de ramener un ancien smartphone dans les magasins de téléphonie, car ils sont bien souvent réexpédiés dans des ateliers non protégés en Asie du Sud-Est !

Voici une liste de bons endroits où ramener ou faire réparer un smartphone : CF2D, Res'sources, Oxfam Solidarité, Et si on réparait, Tictopia, Mon ex Tel', Repair Café, iclinique, Recupel...

Connaître ses objets. Malgré leur complexité, apprendre à connaître ses objets est essentiel pour bien s'en servir et les faire durer. Vos élèves possèdent certainement de nombreuses connaissances dans les nouvelles technologies. Des guides existent également (par exemple, le « Manuel des écogestes informatiques »³). Pourquoi ne pas faire venir un expert en classe ? Allez voir du côté de l'Institut belge du numérique responsable !

2- Commission Justice et Paix, « Un smartphone équitable ? », septembre 2015.

3- Loto Hiffler B., "Les éco-gestes informatiques au quotidien", ADEME, 2017

3. Faire entendre sa voix

Il est important que chaque citoyen·ne prenne conscience de sa responsabilité dans des problématiques globales, mais il est également admis que la bonne volonté individuelle ne peut endiguer à elle seule les conséquences néfastes de certaines problématiques. C'est pourquoi nos responsables politiques doivent s'en emparer – notamment pour contraindre les entreprises à adopter des comportements et modes de production plus responsables, éthiques et durables ! Car ce n'est qu'en agissant sur tous les leviers qui sont à notre disposition qu'il sera possible d'arriver à un réel changement : que l'exploitation des ressources naturelles se fasse dans des conditions justes, durables et qui profitent aux populations locales.

Il existe mille et une manières d'interpeller les responsables politiques, d'exprimer son désaccord ou de proposer des alternatives. Manifester, signer des pétitions, participer à des actions... sont autant de moyens de faire entendre sa voix. Pour découvrir des moyens concrets de se mobiliser, n'hésitez pas à consulter la publication de la Commission Justice et Paix « Guide de plaidoyer citoyen : 15 outils vers le changement » (2020).

Le debriefing est une étape importante lors de l'utilisation d'un outil pédagogique. Ce livret, destiné à l'enseignant-e, lui donne une trame standard afin d'effectuer avec les élèves une évaluation du jeu **Focus on Diamond** et de leur compréhension de la problématique de l'exploitation des ressources naturelles et des conflits.

Réalisé par Justice et Paix avec le soutien de la Direction Générale de la Coopération au Développement et du Service Education permanente de la Communauté Française 2009

Mise à jour réalisé par Justice et Paix avec le soutien de la commune d'Etterbeek en 2020.

